



**RAPPORT DU MAIRE**  
**MONSIEUR ÉRIC LATOUR**  
SUR LES FAITS SAILLANTS  
DU RAPPORT FINANCIER 2025  
DE LA VILLE DE SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

Juin 2026

---

## RAPPORT DU MAIRE, MONSIEUR ÉRIC LATOUR, SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2025 DE LA VILLE DE SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

---

Le 16 juin 2026

Mesdames, Messieurs les membres du conseil,  
Mesdames, Messieurs,

Cette déclaration sur les faits saillants du rapport financier 2025 de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu est présentée conformément aux dispositions de l'article 105.2.2 de la *Loi sur les cités et villes*. Ce rapport doit être rendu public lors d'une séance ordinaire du conseil tenue au plus tard en juin et être diffusé sur le territoire de la municipalité.

Afin de satisfaire à cette obligation, je vous entretiendrai des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe.

### RAPPORT FINANCIER 2025

Le rapport financier 2025, attesté par la trésorière de la Ville, est déposé au conseil municipal ce 16 juin 2026. Il est accompagné d'un document de présentation représentant les résultats de l'Administration municipale sous la forme administrative avec laquelle le budget a été adopté.

Le rapport financier est accompagné du rapport, sans réserve, de l'auditeur externe Deloitte et du Bureau du vérificateur général de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu. Selon l'avis de ces derniers, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2025, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de la dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

L'exercice financier consolidé 2025 s'est soldé par un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 10,4 M\$.

Pour l'Administration municipale, cet excédent représente 11,5 M\$. Son excédent de fonctionnement accumulé non affecté se chiffre à 13,8 M\$. L'excédent accumulé de fonctionnement affecté s'élève à 52,6 M\$ à la même date.

RÉSULTATS 2025 CONSOLIDÉS		Ville SJSR
Revenus (Fonctionnement et Investissement)	260 561 053 \$	254 927 940 \$
Charges	255 632 133 \$	248 737 975 \$
Excédent de l'exercice	4 928 920 \$	6 189 965 \$
<b>Moins : Revenus d'investissement</b>	<b>(6 058 639) \$</b>	<b>(6 058 639) \$</b>
Éléments de conciliation à des fins fiscales	11 537 889 \$	11 367 301 \$
Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	10 408 170 \$	11 498 627 \$

L'excédent de fonctionnement de l'exercice provient essentiellement de droits de mutation, de la vente d'actifs, d'une économie de dépenses sur le plan de la rémunération et des biens et services. De plus, plusieurs éléments ont été plus élevés qu'anticipées notamment la contribution aux organismes, le

---

remboursement anticipé de la dette et autres dépenses ou affectations non utilisées qui ont été en grande partie absorbées par les économies en rémunération et biens et services.

## **REDRESSEMENT EXERCICE ANTÉRIEUR**

Dans le cadre de la préparation du présent rapport financier, il a été nécessaire de procéder à un redressement de certains éléments des exercices financiers antérieurs en liens avec les banques virtuelles de terrains. Ce redressement vise à corriger des erreurs, assurant ainsi une présentation plus fidèle et transparente de la situation financière de la municipalité.

Ces ajustements ont été effectués conformément aux normes comptables applicables au secteur public.

Voici les éléments redressés :

Les incidences au 1er janvier 2024 sont les suivantes :

- Augmentation de l'excédent accumulé : 3 387 000 \$
- Augmentation des immobilisations corporelles (terrains) : 9 354 421 \$
- Augmentation des autres passifs (banque de terrains) : 5 967 421 \$

Les incidences au 31 décembre 2024 sont les suivantes :

- Diminution des autres passifs (banque de terrains) : 53 737 \$
- Augmentation des revenus d'investissement : 53 737 \$

## **INVESTISSEMENTS ET DETTE**

Au cours de l'exercice financier 2025, l'Administration municipale a réalisé des investissements pour un montant total de 57,8 M\$.

De ce montant, 19,9 M\$ ont été investis en infrastructures de rues, 15,8 M\$ d'investissement ont été affectés aux infrastructures en eau potable et usée, 3,8 M\$ a été investi dans les infrastructures de parcs, 11,5 M\$ a été injecté dans les bâtiments et un solde de 6,8 M\$ en divers investissements.

Au 31 décembre 2025, la dette de la Ville est de 291 M\$ dont 9% est à la charge du gouvernement du Québec et ses entreprises via les programmes de subvention en infrastructure auxquels la Ville est inscrite, 14% à la charge des contribuables via la taxe spéciale pour le plan de conservation, 21% à la charge des contribuables via les taxes de répartition locale laissant donc 56% à la charge de l'ensemble de la Ville financé à même le taux de taxes annuel.

Je rappelle que le rapport financier et le document de présentation du rapport financier sont disponibles sur le site Internet de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Je vous remercie du soutien que vous me témoignez ainsi qu'au conseil municipal.

Le Maire